

# FICHE TECHNIQUE PROPEL 270 EC

(Propiconazole 120 g/L + Pyriméthanil 150 g/L; EC)

## Généralités :

**PROPEL 270 EC** est un fongicide à base de Propiconazole (triazole) et de Pyriméthanil (dérivé aniline) spécialement destiné au traitement post-récolte des maladies de conservation ou d'entreposage des agrumes. Il offre une excellente efficacité contre la pourriture des fruits, notamment *Geotrichum citri-aurantii* et *Penicillium digitatum*.

## Composition :

**PROPEL 270 EC** est un concentré émulsionnable composé de 120 g/l de Propiconazole et 150 g/l de Pyriméthyhanil.

## Mode d'action

Le Propiconazole est un fongicide systémique qui provoque l'inhibition d'enzymes impliqués dans la synthèse des stérols, entraînant une perturbation du fonctionnement et de la formation des membranes cellulaires des champignons (IBS du groupe I). Plus précisément, il inhibe l'enzyme C14- $\alpha$  déméthylase responsable de la déméthylation des stérols, ayant pour effet une accumulation de méthyl stérols C-14. La biosynthèse de l'ergostérol est un élément essentiel à l'édification de la paroi cellulaire des champignons. L'absence anormale de la synthèse de ce stérol ralenti puis arrête la croissance cellulaire du champignon. Il offre une action curative, mais aussi préventive contre les infections se produisant après le traitement, pendant les phases de conditionnement, de transport et de stockage, jusqu'à sa distribution auprès du consommateur.

Le Pyriméthanil est un fongicide de la famille des anilino-pyrimidines. Il agit par contact et présente un effet vapeur ainsi qu'une bonne diffusion translaminaire. Le Pyriméthanil présente un mode d'action différent de celui des autres anti-botrytis : il inhibe la sécrétion par le pathogène des enzymes nécessaires au processus d'infection.

## Usages homologués :

Culture	Maladies	Dose	Positionnement	DAR
Agrumes	<i>Geotrichum citri-aurantii</i> <i>Penicillium digitatum</i>	500 cc/hL	Post-récolte	/

## Méthode d'application :

Utiliser **PROPEL 270 EC** par trempage ou aspersion en assurant un temps de contact minimum de 60 secondes avec les fruits. Pour un traitement optimal, traiter les fruits dès que possible après la récolte. Trier les fruits abimés avant traitement. Changer la solution dès qu'elle est sale.

**Période de ré-entrée :**

Non pertinent. Eviter la manipulation des fruits traités avant séchage.

**Compatibilité :**

PROPEL 270 EC est compatible avec de nombreux fongicides. Cependant, il est recommandé d'effectuer un test de compatibilité pour tout nouveau mélange avant de l'appliquer à grande échelle.

**Prévention / gestion de la résistance :**

Le cycle de développement des champignons étant interrompu lorsque les fruits sont récoltés et stockés dans une chambre froide, le risque de développement d'une résistance est considéré comme négligeable.

**Stockage :**

Stocker uniquement dans les emballages d'origine, bien fermés et dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour le bétail et hors de portée des enfants. Ne pas conserver à une température supérieure à 38°C pendant une période trop prolongée.

**Précautions :**

- Le produit est un liquide combustible.
- Eviter le contact avec les yeux; porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité chimique. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Eviter le contact de la peau lors de la manipulation du produit, porter des gants résistants aux produits chimiques (imperméables). En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever les vêtements contaminés et rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant 15 - 20 minutes.
- Eviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation; porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. En cas d'inhalation et de respiration insuffisante, porter la personne à l'air frais et la maintenir au repos.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant le mélange ou l'application. Se laver les mains, le visage et les vêtements après utilisation avec de l'eau et du savon.
- Empêcher la contamination de la nourriture, des ustensiles de cuisine et de l'eau potable.

-Nettoyer tout l'équipement à fond après l'utilisation et évacuer des eaux usées sans polluer l'environnement.

-Ce matériau et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

### **Classement toxicologique :**

-Dangereux pour l'environnement.

-Irritant.

### **Symptômes d'intoxication :**

INGESTION : à doses assez faibles peut causer: nausées, vomissements, diarrhée, douleurs digestives ; à des doses importantes: spasmes cloniques, convulsions, troubles de la conscience.

INHALATION massive: toux, dyspnée, expectorations.

### **Premiers soins :**

Consignes générales : Eloigner la personne atteinte de la zone de travail. La conduire dans un endroit bien aéré et la protéger de l'hypothermie. Ne rien administrer par voie orale et ne pas tenter de faire vomir, contacter le centre anti-poison ou un médecin. Se munir si possible de l'étiquette.

Inhalation : Aérer au maximum le sujet. Alerter un médecin par précaution.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec une solution oculaire ou de l'eau claire, en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 10 à 15 minutes. Consulter un spécialiste si une douleur ou une rougeur persiste.

Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau sous-jacente dès que possible.

Ingestion : Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette. Ne pas faire vomir.

Antidote : Pas d'antidote spécifique. Traitement symptomatique.

### **Responsabilité :**

Nos indications d'emploi ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation au cas particulier de tout traitement est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation, eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à nos contrôles. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

### **Elimination des emballages**

Ne jamais ré-utiliser des emballages vides. En disposer dans une décharge approuvée pour les pesticides ou dans un incinérateur chimique conforme aux normes nationales et internationales. Si de telles installations ne sont pas disponibles, les enterrer loin des

habitations et des cours d'eau après les avoir rincés trois fois et perforés afin de les rendre inutilisables.

**Tous les pesticides peuvent être dangereux pour l'homme et l'environnement s'ils sont mal utilisés.**

Il est recommandé de toujours lire l'étiquette du produit de façon approfondie et de suivre correctement les instructions.

**Fabriqué par :**

**AAKO B.V.**

Arnhemseweg 87

P.O. Box 205

3830 AE Leusden

Hollande

Tél. : 31 (0) 33 494 84 94

Fax: + 31 (0) 33 494 80 44

e-mail: info@aako.nl

**Distribué au Maroc par :**

**SAOAS**

Zone Industrielle TASSILA III

Agadir

Tél. : 028331010